



FORMATION

Dresser son chien de troupeau Initiation



MODALITÉS PRATIQUES

2 jours

 **LUNEGARDE**

Public ciblé : Éleveurs du département ayant un jeune chien à dresser ou berger.

Handicap : si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

BOUSTIE Marie-Noëlle, responsable service formation,
06 25 76 26 22

Intervenant :

HEINTZ Philippe, formateur spécialisé en dressage de chien de troupeau

S'inscrire auprès du Service Formation au 05 65 23 22 13 ou par mail : formation@lot.chambagri.fr

CONDITIONS DE FINANCEMENT

. Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations MSA : **60 €**

. Pour les salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

. Autres statuts (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Règlement en espèce ou par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture du Lot.

Lundi 27 et mardi 28 mars de 9h30 à 17h00



Objectifs

Utiliser son chien dans la manipulation et le déplacement des animaux.



Contenu

1 - Identifier les besoins d'un chien de troupeau.
Vérification de certains préalables : quels sont ses besoins alimentaires, les soins nécessaires, vaccins, vermifugation...
Le logement du chien, la socialisation de l'animal.
La reconnaissance de son nom, le positionnement du maître.
La méthode de dressage de chien : les fondamentaux.

2- Prise de contact du chien avec un troupeau.
Transposer ce qui a été vu le matin en situation réelle avec son chien.

3 – Donner des ordres simples et les faire exécuter.
L'obéissance du chien, le « stop ». Le positionnement du chien dans le troupeau. Savoir faire avancer le troupeau.
Exercices d'application avec un petit troupeau de brebis.



Modalités pédagogiques et d'évaluation

2 journées consécutives.

½ journée en salle, explications et échanges, puis sur le terrain : participation active du couple maître-chien avec des exercices, d'abord exécutés par le formateur, puis répétés par les stagiaires sur un petit troupeau dans une parcelle clôturée.
Evaluation des acquis en cours de formation par le formateur.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

lot.chambre-agriculture.fr

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation
430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : formation@lot.chambagri.fr
Programme de Formation - OPE.FOR.ENR - n° 9 - 18/11/2021